

Didier Bottineau (Université de Haute Bretagne, Rennes / CNRS, CRISCO¹, Caen) - didier.bottineau@crisco.unicaen.fr

Traductologie, linguistique et cognition : les procédés de traduction comme correction des écarts typologiques entre l'anglais et le français

Introduction

Il arrive qu'un énoncé anglais puisse être traduit littéralement en français : *the book is on the table, le livre est sur la table*. Mais ceci constitue l'exception plutôt que la règle ; dans la plupart des cas, un minimum de reformulation s'impose. Vinay et Darbelnet (1958) ont énuméré une série de procédés de traduction essentiellement linguistiques, tantôt strictement formels (transposition, chassé-croisé), tantôt sémantiques (modulation), tantôt culturels / pragmatiques (équivalence, adaptation) pour en rendre compte. Catford (1965) parle de « correspondance formelle » lorsqu'une structure syntaxique du texte-source peut être conservée dans le texte-cible avec la même valeur sémantique et pragmatique (par exemple, ici, la combinaison sujet / verbe être ou copule / attribut), ce qui devient la traduction directe chez Vinay et Darbelnet, et « d'équivalence textuelle » s'il faut avoir recours à une structure distincte mais de fonction homologique dans la langue-cible (par exemple, *on* français pour traduire un passif anglais : *English spoken, On parle anglais*), la « traduction oblique » de la *Stylistique*. Dans ce dernier cas, le sens peut demeurer intact ou se trouver modifié (respectivement *modulation* et *translation shift* dans les modèles précités, avec dans chaque cas une typologie spécifique). Van Leuven-Zwart (1989) tente de modéliser le décalage en découpant le texte-source en unités de traduction au sémantisme relativement autonome (propositions, syntagmes, lexies), les *transemes*², en extrayant l'unité de sens portée par eux, l'architranseme, en établissant le découpage des transemes dans le texte d'arrivée, puis en étudiant le degré d'adéquation des transemes source et cible par rapport à l'architranseme (c'est le versant comparatif de la méthode comparative – descriptive). Si l'un des transemes est décalé de l'architranseme, il y a *modulation* ; si les deux le sont, il y a *modification* ; si l'architranseme ne peut être calculé, il y a *mutation*. On en arrive à une situation paradoxale où le traducteur est responsable du calcul de ce qu'il y avait à dire au juste et du degré d'adéquation du texte-cible et du texte-source à cette intention de signifier. La démarche est gênante en ce qu'elle ouvre la porte à l'arbitraire ou propose une démarche pratiquement impossible à mettre en œuvre de manière cohérente et efficace, mais elle présente l'intérêt de suggérer que ce que dit explicitement et littéralement le texte-source peut ne pas coïncider avec l'intention de signifier, même dans les cas les plus simples (c'est à dire sans manipulation, ironie, double sens etc.) et sans aller jusqu'au clivage sens (du texte) /

¹ UMR 6170, CRISCO, Centre de Recherches Inter-langues sur la Signification en Contexte, Caen.

² Cette unité aurait pu être nommée *translateme*, n'eût été la lourdeur phonétique, auquel cas son équivalent français exact serait « traductème ». En optant pour *transeme*, l'auteur a, fortuitement ou non, intégré un arrière-plan sémantique sous la forme *seme* (bien qu'il ne s'agisse pas de trans-seme), laissant clairement entendre que cette unité formelle de traduction est fédérée par une accréation de sens, d'où l'hétérogénéité de nature et d'échelle des syntagmes envisageables dans cette fonction et les enchâssements possibles.

signification (de l'énoncé) (laquelle comprend la visée illocutoire). Il y aurait à construire un invariant sémantique parfois inaccessible (cas de la mutation) et par rapport auquel repérer les transèmes source et cible. Ceci serait inacceptable pour une théorie systémique de la traduction et fait abstraction de la question des types de textes dans les langues et cultures confrontées, notre approche sera donc inévitablement rudimentaire.

L'objectif de la présente étude est de montrer que l'on peut envisager de résoudre le paradoxe de l'architranse en portant sur la gestion du rapport sens / formulation un regard cognitif et dynamique. La construction du sens et des représentations est un processus dynamique qui interagit avec l'énonciation, autre processus dynamique d'appréhension des construits sémantiques par des mots et des agencements syntaxiques afin de construire des relations à faire établir entre les référents des notions exprimées par ces mots. L'universalité de la procédure de construction des représentations est une question byzantine dont la résolution nous échappera encore longtemps, mais la relativité des procédures de mise en mot est accessible. On cherchera à montrer que l'anglais et le français réalisent la conversion du flux cognitif en mots à des moments différents de leur développement et que la diversité des procédés de traduction développés historiquement par les traducteurs résultent pour une part de ce décalage cognitif³.

1. Le primat du perçu

Il est bien connu que l'anglais fait la part plus belle à l'explicitation de données sensorielles perçues que le français. Ceci passe par diverses composantes : 1) le lexique qui, quantitativement, présente des champs lexicaux particulièrement développés, comme par exemple celui de la luminosité directe et réfléchie ; 2) d'un point de vue morphologique, le lexique d'origine « nordique » (germanique et vieux norois) comporte souvent des submorphèmes signalant « l'adresse sémantique » du concept en cause. Par exemple, pour le lexique de la luminosité, l'initiale *cl-* / *gl-* (*clear, clean, glisten, glitter, glint, luck* – cf. *Glück* en allemand – *gloom, glee, look* – cf. *gucken* en allemand, *light* etc.)⁴. Certes, le fait s'explique par la diachronie, mais il n'a pu se maintenir à un tel niveau de représentativité que si en synchronie lesdits submorphèmes conservent un certain degré de pertinence intrinsèque⁵ correspondant à leur vocation à afficher un trait sensoriel majeur de la notion commune à tous les lexèmes qui le possèdent : cette donnée sert d'amorce à la reconstruction du sens du mot pour l'auditeur qui le reçoit. 3) d'un point de vue pragmatique, celui qui nous intéresse ici, l'énoncé anglais tend à faire expliciter par des mots une quantité de données sensorielles percevables que l'énoncé produit spontanément en français en situation analogue tendra à passer sous silence. Soit l'exemple canonique *They were walking with their hands in their pockets and their hats on their heads*. Le traducteur peut retenir *marchaient* comme traduction de *walking*, mais il aura aussi à envisager *se promenaient*, car choisir *marcher* en français servirait avant tout à spécifier le mode de déplacement, comme s'il n'allait pas de soi, alors que *se promener* explicite le sens de l'action, ou plus exactement l'interprétation qu'en a l'observateur-énonciateur, sens qui n'était que suggéré en anglais par les circonstants

³ D'autres questions cruciales ne seront pas abordées, comme celle de la pertinence sémantique. L'acte de prise de parole (sous ses diverses formes, y compris écrite) est culturellement motivé par des paramètres différents et animé d'intentions diverses selon les communautés, en sorte que toute théorie de la traduction qui intègre la question de l'impact du texte sur le récepteur et de l'effet ou de la réaction recherchés devra prévoir ces écarts.

⁴ NB : Il existe une autre racine *c/gl-* liée à la notion d'adhérence et d'accrochage (*glue, clay, clinch, clench, clasp, cling, clutter, club, clog, etc.*)

⁵ Firth (1931) entre autres attribue à ces *phonesthèmes* une valeur phonosymbolique. Cette dimension ne sera pas discutée ici (cf. Bottineau 2001 et 2002).

descriptifs (*les mains dans les poches* suggère une démarche plutôt lente, donc sans empressement).

D'où le problème du calcul de l'architranseme, qu'il faut revoir comme un construit cognitif dynamique en deux temps : d'une part, la phase perceptuelle, ici la vision de la scène ; d'autre part, l'interprétation qui en est faite, à savoir la catégorisation du type de démarche et d'attitude selon un classement socio-culturel : c'est une promenade (plutôt qu'une course ou un trajet domicile-travail). Car si *walk* encode directement du percevable, ce n'est pas le cas de *se promener*, qui se situe à un niveau de catégorisation plus abstraite. Cet architranseme en deux temps n'est pas intégralement explicité ni par l'anglais, ni par le français. Le premier se focalise sur l'amont perceptuel en décrivant le procès sans l'interpréter, ni le catégoriser, ni prendre en compte d'éventuels présupposés situationnels, contextuels ou socio-culturels ; le français focalise l'aval conceptuel en explicitant un tel traitement et en passant sous silence la dimension purement sensorielle qui conduit à l'interprétation, la reléguant au rang de présupposé, d'acquis dans le cadre interlocutif. Tout dans cet énoncé illustre ce fonctionnement. La préposition *with* signale que dans le champ visuel le mouvement des chapeaux suit, accompagne celui des têtes qui leur servent de supports. En français, le trait /non animé/ associé au chapeau, combiné à la localisation « sur la tête », implique automatiquement que l'objet porté ne peut échapper à son support agentif, rendant inutile l'explicitation de l'accompagnement avec alors même qu'il a été visuellement perçu. On dit en effet « il se promène avec son fils » (animé susceptible de ne pas accompagner le père, donc la relation d'accompagnement mérite d'être spécifiée) ; « il se promène avec son chapeau » (l'absence du repérage « sur la tête » fait que le trait inanimé de *chapeau* ne suffit pas à impliquer l'accompagnement de manière automatique).

L'effacement de *avec* résulte donc d'un calcul complexe porté sur les items perçus. Il se trouve que l'anglais procède à la mise en mot avant que ne soit livré le produit de la sémantique interprétative, contrairement au français, qui intègre ce résultat dans l'encodage, quitte à effacer les étapes intermédiaires. Cela signifie que l'énonciateur anglophone livre au destinataire une scène en lui déléguant la tâche de l'interpréter selon les orientations fournies par les indices visibles, alors que l'énonciateur francophone sature l'interprétation dès la phase de l'émission et délègue à la réception la tâche de reconstruire les symptômes sur lesquels s'appuyait le diagnostic imposé. On peut appliquer la même analyse aux possessifs : l'anglais déduit du perçu immédiat *their hats* et *their heads*, le français efface ces repérages en considérant – par calcul – que les têtes ne sont pas interchangeables (présupposé biologique) et que ces individus n'avaient aucune raison de procéder à un échange de chapeaux (présupposé socio-culturel). Ce n'est pas qu'une conscience anglophone n'effectue pas les mêmes calculs, bien entendu, mais que la stratégie énonciative et surtout dialogique de la langue en question consiste à opérer les sélections lexicales et syntaxiques *en amont de l'obtention du résultat de ces calculs*.

Pour cette raison, si dans une copie d'étudiant on trouve en guise de traduction « ils marchaient avec leurs mains dans leurs poches et leur(s) chapeau(x) sur leur(s) tête(s) », on sera littéralement amené à douter de sa santé mentale : l'énoncé produit est correct à tous points de vues (morphologie, syntaxe, lexique) mais il ne respecte pas les règles du dialogisme francophone, à savoir « on implicite le perceptuel et on explicite le conceptuel ». L'énoncé est dialogiquement incorrect, et cette incorrection se solde par un dérapage cognitif chez l'énonciateur, qui n'a pas su décaler l'instant de mise en mot entre le français et l'anglais – plus précoce en anglais, plus tardif en français ; l'anglais, en tant que système linguistique, est cognitivement réglé pour intercepter plus précocement le flux cognitif en instance d'énonciation que ne l'est le système français, et c'est toute la comparaison des systèmes lexicologiques, morphosyntaxiques et stylistiques qui subit la pression de cette contrainte. Par suite, toute une gamme de procédés de traduction apparemment sans rapport entre eux

constitue en fait l'illustration de ce principe unique. Il n'y a qu'un chapeau et une tête par personne, d'où le singulier. La relation de possession est culturellement et biologiquement acquise, d'où l'absence des possessifs. Et surtout, plus positivement, la réduction du déterminant au défini singulier *le* permet d'instaurer une situation type : avoir « le chapeau sur la tête » est une attitude générique, sociologiquement préétablie, une valeur de référence (ce qui n'est pas le cas de *?se promener le parapluie à la main*⁶, car cette attitude ne révèle pas l'état d'esprit de la personne). Ainsi, si l'énoncé se borne à décrire une situation, l'énoncé français la présuppose pour la rattacher à un type de comportement, avec des implications socio-culturelles plus avancées. Ce décalage de traduction et de message est inévitable car il est constitutif des stratégies interlocutives respectives de ces deux langues.

On peut illustrer ce décalage du perceptuel et du conceptuel par d'autres exemples : *She stood waiting in the queue.* / **Debout dans la queue, elle attendait.* > *Elle faisait la queue. Stood, waiting* et *queue* explicitent l'ensemble des données percevables jugées pertinentes par l'observateur anglophone en tant qu'éléments de perception permettant de calculer le sens de la scène. Le français ne conserve que l'interprétation *faire la queue* et relègue au présupposé tous les indices sur lesquels se fonde l'observation, et charge le destinataire de les reconstruire.

(1) So they would talk; and then, when her feet were fairly covered with spotted autumn leaves, **Orlando would rise and stroll away** into the heart of the woods in solitude, leaving Bonthrop sitting there among the snail shells, making models of Cape Horn. (Virginia Woolf, *Orlando*)

Ils conversaient donc/Ainsi, ils parlaient. Puis lorsque ses pieds étaient presque entièrement recouverts de feuilles d'automne tachetées, **Orlando se relevait et partait se promener**, seule, au cœur des bois, abandonnant Bonthrop, assis là, au milieu des coquilles d'escargot, à fabriquer des maquettes du Cap Horn. (trad. S. Marret, Université de Haute Bretagne, Rennes ; *idem* pour les exemples suivants)

Away décrit un mouvement d'éloignement perçu par l'observateur-énonciateur pris pour repère, alors que *partir* pose une intentionnalité et sonde les motivations psychologiques de l'agent. De même, *rise* visualise un mouvement ascendant et rien de plus, qui pourrait aussi bien être rapporté à un inanimé comme *the sun* ou *prices*, alors que *se relevait* présuppose une réaction à une situation antérieure et un sondage psychologique. Celui-ci est bien présent en anglais, au niveau du modal *would*, lequel calcule rétroactivement le caractère prédictible ou révélateur du procès observé *rise and stroll away* en fonction de ce que l'on est censé savoir du personnage à ce moment de la lecture. Mais *would* se limite à inviter à la réflexion sans l'orienter, contrairement à *se relever* et *partir*. C'est dire que l'anglais s'est concentré sur l'explicitation du perçu pris pour indice et effleure à peine l'ouverture de la phase calculatoire, alors que le français, automatiquement et inévitablement, précipite le perçu dans le calcul conceptualisateur dès le niveau le plus précoce de la lexicalisation de la notion de procès. C'est tellement vrai qu'il n'existe même pas de vocable simple permettant de se contenter de décrire une prise de hauteur sans implications extérieures à la vision même comme le fait *rise*. *Se lever* est plus que descriptif, il suppose un rapport avant / après et une amorce ; *se relever* focalise un avant ; *monter* suppose un agent anthropomorphe ou assimilé engagé dans un effort ; *s'élever* c'est prendre de la hauteur par rapport à ceux qui ne le font pas et accéder à une situation de dominant ; prendre de la hauteur / altitude ont des connotations plus complexes. Le français ne s'est pas donné le moyen de constater que quelque chose monte sans dans le même temps formuler une interprétation de ce que signifie cette observation : dans cette langue, un indice est généralement perçu comme un symptôme

⁶ Une forme d'humour typique des *San-Antonio* consiste à feindre de préconstruire des types de comportements sociologiquement non reconnus comme tels, comme « il arriva le mégot à la bouche » etc.

qui demande à être diagnostiqué en priorité absolue, et l'effort énonciatif se concentre sur ce versant de la démarche.

(2) He saw her, and heard her coming to him with the crocus and the jay's feather in her breast, and cried 'Orlando', which meant (and it must be remembered that when bright colours like blue and yellow mix themselves in our eyes, some of it rubs off on our thoughts) first **the bowing and swaying of bracken** as if something were breaking through; which proved to be a ship in full sail, heaving and tossing a little dreamily, rather as if she had a whole year of summer days to make her voyage in; (...) (Virginia Woolf, *Orlando*)

Il la vit et l'entendit venir à lui, le crocus et la plume de geai sur son sein, aussi cria-t-il « Orlando », ce qui évoquait (il convient de se souvenir à ce propos que lorsque des couleurs vives comme le bleu et le jaune se mélangent dans nos yeux/sous notre regard, elles déteignent un peu sur nos pensées) tout d'abord **les fougères qui penchent et oscillent**, comme si quelque chose allait surgir, en l'occurrence une nef aux voiles déployées, rêveusement agitée et ballottée par les vagues légères, plutôt comme si elle avait devant elle toute une année estivale/faite de jours d'été pour accomplir son périple.

Bowing et *swaying* instancient une mise en mots toute anglaise du regard porté sur le perçu : il est possible, dans cette langue, de ne pas motiver le mouvement perçu dès le choix lexical qui le décrit, et de préciser le sens du procès facultativement et a posteriori (*as if...*). En français, l'idée même de livrer une aperception brute de décoffrage, sans que l'énonciateur n'annonce immédiatement pourquoi l'explicitation de cette vision lui a semblée pertinente pour l'autre, semble toujours saugrenue et constitue en tout cas une violation du « contrat vocal » de cette langue. Un énonciateur francophone, même écrivain, a peu de chances de se voir inspirer l'idée de formuler la vision que des fougères *penchent* ou *oscillent*. Des fougères qui cèdent le passage à un être vivant *frémissent* puis *s'écartent*, avec pour connotations secondaires la peur (ou dans d'autres contextes le froid) pour *frémir*, puis la soumission pour *s'écarter* (avec dans les deux cas une anthropomorphisation de la plante). Or le texte-source est exempt de ces associations. Pour le traducteur, le problème est donc de savoir s'il faut céder à la pression de la langue-cible ou demeurer fidèle au texte-source, sachant que dans le cas considéré il s'agit autant de fidélité à l'auteur qu'à la langue même, puisque la formulation de la vision est rendue possible sans affectation particulière par les canons cognitivo-énonciatifs de l'anglais. La troisième voie consisterait à former le lecteur à la lecture de textes littéraires traduits par des passages introductifs qui signalent que le traducteur peut être amené à retenir des formulations à l'impact douteux sur le lecteur francophone par souci de respect des prescriptions de la langue-source et des choix littéraires de l'auteur dans le cadre de ces limites. Dans l'exemple qui précède, il y a en plus *-ing*, qui permet de construire un type de procès, *the*, qui l'anaphorise, et Ø devant *bracken*, qui immerge le personnage dans la scène en effaçant les outils de repérage dans le hors-moi (le défini *the*). En français, il est très difficile, souvent impossible, de précatégoriser par nominalisation une notion de procès abordée d'un point de vue strictement perceptuel (**penchement*, **penchage*), sauf en contexte scientifique, où la dimension physique du mouvement est intrinsèquement pertinente (*oscillation*), mais ceci ne résout pas le problème en contexte littéraire. L'impossibilité de traduire les noms verbaux par une catégorie nominale correspondante résulte de l'impossibilité de préconstruire une catégorie de procès strictement perceptuelle. La recatégorisation par la subordonnée relative résulte donc directement de notre problématique initiale.

2. Le chassé-croisé

La propension de l'anglais à motifier l'aperception antérieure au calcul interprétatif détermine un fait d'iconicité syntaxique : dans le cas des scènes concrètes avec mouvement, l'anglais tend à énoncer les éléments perçus dans l'ordre effectif de leur identification par l'observateur réel ou simulé, ordre que cet énonciateur cherche à faire reproduire par le destinataire. Soit l'exemple canonique : *He swam across the river*. L'agent de sexe masculin est l'item de perception que l'observateur identifie le plus rapidement, puis suit la nature de l'action dans laquelle il est engagé, dynamique et qui suppose un minimum de temps, enfin vient la trajectoire *across* et le repère *the river*, qui supposent un certain degré de développement du procès pour être validables. Le français va maintenir l'agent en position initiale de sujet *il* en raison de son caractère thématique en contexte, mais pour ce qui est du prédicat rhématique, il va accorder la priorité à l'expression du résultat trajectoriel du mouvement par rapport au repère sous la forme d'un verbe, *traverser* ou *franchir*, puis revenir a posteriori si nécessaire sur l'explicitation du mode de déplacement perçu, *à la nage*.

Cette fois, le décalage cognitif du français par rapport à l'anglais fait obstacle à l'iconicité syntaxique des délais de construction des entités percevables et entraîne le chassé-croisé, double transposition inversive, qui reçoit ici une motivation cognitive, la même que celle qui a présidé à la commutation des déterminants dans les exemples précédents. Or ériger la trajectoire en procès abstrait (*traverser*), par opposition à *swam* (percevable, concret), ouvre le paradigme des conceptualisations possibles que l'on peut dériver de la notion de traversée. S'il s'agit simplement de signaler que l'agent est désormais séparé de l'observateur par une frontière, alors on retiendra effectivement le verbe *traverser* (*across* dit la même chose avec l'image de la croix). S'il s'agit d'explicitier le présupposé selon lequel la rivière constituait un obstacle et que l'agent se trouve désormais crédité du bénéfice de l'exploit, alors on optera pour *franchir*. Dans le dernier cas, la transposition se double d'une modulation correspondant à l'adjonction d'un fait d'interprétation à l'évocation du perçu, conformément aux normes cognitives et dialogiques du français. Quant à la seconde transposition, elle n'est réalisée que si l'opération de mouvement n'explicitie pas un comportement préconstruit au niveau du programme sémantique associé à l'agent : *the bird flew into the room*, *l'oiseau entra dans la pièce* (chassé-croisé elliptique avec effacement de la transposition du verbe en circonstant). **en volant* est ici exclu : l'énonciateur qui le maintiendrait passerait pour *idiot* au sens étymologique, à savoir, se singularisant par une incapacité à se conformer aux normes cognitivo-dialogiques du français, à moins qu'on ne le soupçonne de prendre ou faire passer son interlocuteur pour un simplet. Par contre, dans un contexte où l'oiseau serait censé être blessé et incapable de voler, avec effacement circonstanciel du trait /vol/ de son programme sémantique, alors la spécification devient licite, car le vol perçu devient révélateur et fait l'objet d'un calcul : « tiens, il vole à nouveau, il est guéri ». C'est justement quand on ne se limite pas à la description immotivée que l'explicitation du percevable est licite en français.

La conséquence est qu'une fois encore le français construit des types là où l'anglais se cantonne à l'aperception dans sa singularité : *il a traversé la rivière à la nage* oppose plus nettement le mode de déplacement choisi au reste du paradigme des autres possibilités envisageables (*à pied sec, par le pont* etc.) que ne le fait *swam* en anglais, et ce en raison du caractère rhématique de la position syntaxique finale et de l'articulation prépositionnelle (pour parvenir au même effet en anglais il faut porter sur *swam* un accent contrastif). Au plan de l'interprétation, *à la nage* invoquera donc le calcul des motivations de l'agent (s'agit-il d'un évadé de prison en cavale, craignant un contrôle policier à l'entrée du pont ?) et, partant, le regard modalisateur porté par l'observateur sur la scène. A proprement parler, l'impact de *à la nage* sur un lecteur francophone n'est pas celui de *swam* sur un lecteur anglophone.

Lorsque l'ordre canonique des verbes de mouvements n'est pas respecté dans le texte-source, on peut produire dans le texte-cible une structure elle aussi non-canonique et marquée en ne recourant pas au chassé-croisé :

(3) J'ai compris qu'Eustache ayant évité de justesse le bolide avait **d'une violente bourrade mis Daniel hors de portée**. (Michel Tournier, *Les Météores*, 1975)

From what I gathered, Eustache had just managed to dodge the meteor and **had shoved Daniel out of its way with a violent push**.

Le circonstant *d'une violente bourrade* est extraposé en incise; de même, *with a violent push* déverbalise la notion *push*, la structure canonique sous-jacente étant *to push somebody out of the way*. Toutefois, cette structure est si contraignante qu'elle doit être maintenue, d'où son instanciation par un autre verbe lexical, *shove*. On voit ainsi que les procédés comme le chassé-croisé tendent à être prévus pour résoudre des cas de figure simple et typiques mais cessent d'être valides dès l'instant où la structure du texte-source se démarque des schèmes canoniques.

3. La modulation opération-résultat

Le même décalage se retrouve pour la traduction de procès dont la représentation est structurée en paire opération / résultat. Soit l'idiome *Lost property* traduit par *Objet trouvés*. Le fait que l'on regroupe les objets *perdus* (par leurs propriétaires) suppose qu'ils aient été *trouvés* par les agents d'entretien. L'anglais implique la seconde étape en formulant la première, le français présuppose la première en formulant la seconde. Le « tout sémantique » que constitue l'ensemble du schème n'est pleinement instancié par aucune des deux langues, pas plus que le « tout cognitif » constitué par la paire perception / intellection, et si l'on envisage un architransème, celui-ci doit correspondre à l'ensemble de l'articulation plutôt qu'à l'un ou l'autre de ses versants instancié par chacune des deux langues. La modulation opération / résultat qui en résulte est donc elle aussi une manifestation du décalage entre les instants de motification anglophone et francophone par rapport au développement du mécanisme cognitif par étapes.

(4) (...) and when she called him by his second name, 'Bonthrop', **it should signify to the reader** that she was in a solitary mood (...) (Virginia Woolf, *Orlando*)

Lorsqu'elle l'appelait ainsi par son second prénom/deuxième nom, **le lecteur doit comprendre** que cela signifiait qu'elle était d'humeur solitaire (...)

Signify focalise le point de vue de l'émetteur du message (d'où *to the reader*), *comprendre* focalise celui du récepteur, le lecteur (monté en position de thème exactement comme avec la passivation, elle aussi à valeur résultative). *Signify* (envoyer un signe à quelqu'un) peut se gloser « faire comprendre », ce qui fait de *comprendre* (résultatif) une sorte de passif lexical de *signify* (opératif). D'où le jeu des modaux : *should* est ici radical et non épistémique, il exprime une prédiction autoritaire (cf. *shall*) et non une probabilité, et le prétérit modal marque l'acceptation par l'énonciateur de la possibilité que la consigne soit tenue en échec. Or, en français, avec le changement de point de vue, c'est le comprendre du lecteur qui se trouve modalisé par *devoir*. Si on maintient le conditionnel pour traduire le prétérit modal, on suggèrera que la possibilité d'échec concerne l'interprétation par l'auditeur alors que le texte-source dit clairement que c'est l'auteur du message qui est responsable de la qualité de sa formulation (c'est bien *signify* et non *mean*) et de l'effet recherché. La modulation lexicale opération / résultat rend ainsi nécessaire l'occultation de la problématique de l'échec possible puisqu'on ne peut éviter le changement de portée de la modalité, d'où l'effacement du prétérit modal.

(5) **J'ai compris** qu'Eustache ayant évité de justesse le bolide avait d'une violente bourrade mis Daniel hors de portée. (Michel Tournier, *Les Météores*, 1975)

From what I gathered, Eustache had just managed to dodge the meteor and had shoved Daniel out of its way with a violent push.

Gather focalise la collecte de données sensorielles en phase analytique, *comprendre* se reporte sur le diagnostic interprétatif. Il faut noter que le français a, de ce point de vue, déplacé le sens du verbe vers la seconde étape par rapport à son sens étymologique (*cum + prendere*, c'est à dire littéralement *gather*) : le perçu n'est pertinent que s'il stimule un calcul, au point que le verbe perd historiquement de vue le perçu qui motive le calcul. Par contraste, *comprehend*, même s'il s'applique à des abstractions, conserve un sens bien plus proche de l'étymon, et c'est systématiquement le cas avec les « faux amis » (*evidence, intelligence* etc) : le penchant français pour l'interprétation et l'abstraction occasionne une dérive sémantique des mots que ne connaissent pas les homologues anglais en dépit des emprunts, même relativement récents.

4. Le concret et l'abstrait

En règle générale, une catégorie s'abstrait d'une pluralité d'occurrences par reconnaissance d'un facteur commun. Le français exprime très facilement la catégorie elle-même : *le superflu*. L'anglais, avec *superfluities*, marque la pluralité des occurrences au sein desquelles la propriété *superflu* a été reconnue sans aller jusqu'à ériger la propriété elle-même en catégorie pleinement autonome et singularisable. La modulation par le nombre résulte ainsi de la prise de position anglophone dans le domaine du percevable (avec sa multiplicité analytique et pluralisatrice) face au français qui se campe dans le domaine du concevable avec sa visée synthétique et unificatrice, donc singularisante. Le pluriel anglais devient un signe d'ancrage dans le réel tel qu'il est perçu, alors que le singulier devient un signe d'unification du réel tel qu'il est pensé, d'où des collectifs singuliers comme *evidence, information* etc. qui permettent d'ériger des catégories abstraites dont le contenu ne coïncide plus avec la somme des occurrences singulières percevables dont elles ont été abstraites. Le français n'a pas instrumentalisé la catégorie du nombre de la sorte, ce qui détermine des décalages à l'origine des modulations.

On observe des mécanismes analogues dans le domaine de la **détermination nominale** :

(6) Pour être plus discret, **le silence angoissé** témoigne d'un manque de maîtrise tout aussi blâmable, j'en conviens. (Michel Tournier, *Les Météores*, 1975)

Yet I have to admit that, although it may be more discreet, **an agonized silence** betokens an equally reprehensible lack of self-control.

Ce n'est pas le *silence* qui est angoissé, mais la personne qui se taît. Il y eu hypallage, et donc création par l'auteur d'une combinaison sémantique originale, apport d'une propriété adjectivale imprévue au niveau du programme sémantique du substantif. Or ceci ne l'empêche pas d'employer l'article défini *le* et de feindre qu'il règne déjà un consensus autour de la catégorie ainsi forgée. C'est cette extrapolation que rejette l'anglais en rétablissant un article indéfini de première présentation *an* qui entérine la dimension heuristique du syntagme. La commutation des articles correspond ici encore à un retour sur la phase perceptuelle face au français qui s'engage d'entrée de jeu dans la phase conceptuelle à caractère herméneutique.

Dans le domaine de **l'aspect** :

(7) Les Guimarch, **en cas de coup dur, dramatisent mais s'organisent.** (Hervé Bazin, *Le Matrimoine*)

The Guimarchs, **whenever anything serious happens, tend to overreact, but they get organized.**

Le “coup dur” métaphorise l'impact psychologique du revers, à savoir son résultat; il est traduit par le revers lui-même. La singularité de l'hypothèse abstraite (*en cas de*) est « rétrogradée » à la sommation des occurrences avérées (*whenever*). Et surtout, *dramatisent* instancie le jugement subjectif porté par l'énonciateur sur ce qu'il voit et non le fait perçu dans son objectivité, ce qu'occulte l'emploi du présent générique qui présente ce jugement comme un fait objectif. C'est cette « mauvaise foi », cet écrasement des niveaux du perçu et de l'interprétation que rejette le texte-cible en introduisant un marqueur aspectuel, *tend to*, dont le véritable objectif est de modaliser le prédicat *overreact* : l'expression d'une tendance permet la reconnaissance de la relativité de la formule, c'est à dire d'en assumer la subjectivité. De même, le *over-* de *overreact* calcule l'écart de la réaction observée par rapport à la norme supposée en des circonstances analogues, stigmatisant le jeu de l'énonciateur. On voit à quel point l'anglais est sensible à cette dichotomie, qu'il rétablit avec une minutie extrême à chaque fois que le français l'occulte avec « désinvolture » en se précipitant sur les conclusions.

(8) On n'est pas une voleuse à **dix-huit ans**, mais **on** peut très bien tomber amoureuse.

Girls of eighteen don't go thieving, but there's nothing to stop **them** falling in love. (Emmanuel Bove (1885-1945), *Une Fugue*)

L'énoncé français pose le principe (*on*) qui détermine les comportements, mais ce principe a lui-même été construit sur la base de l'observation de faits récurrents, amont perceptuel auquel remonte l'anglais avec le présent simple.

Conclusion

Le même système d'analyse s'applique *mutatis mutandis* à d'autres écarts syntaxiques, stylistiques, lexicologiques qui ressortissent à la modalité, la négation, les différents types de thématisations : l'anglais privilégie la phase heuristique de la construction sémantique en se concentrant sur l'explicitation des données sensorielles pertinentes dans l'ordre imposé le cas échéant, et délègue au récepteur du message le soin d'établir le diagnostic suggéré par les symptômes proposés ; le français privilégie au contraire la formulation du diagnostic lui-même, renvoyant souvent au présupposé implicite une partie des indices matériels sur lesquels l'énonciateur s'est fondé pour étayer son jugement et le communiquer directement au co-énonciateur. Tout se passe comme si le français procédait à une mise en mot du flux cognitif plus tardive et herméneutique que ne le fait l'anglais avec son approche essentiellement heuristique. Mais il reste clair que tout ceci ne concerne que l'instant d'interception par des mots du travail cognitif et non le travail cognitif lui-même : le fait de motifier l'heuristique n'implique pas que l'herméneutique n'existe pas pour une conscience anglophone, sinon on postulerait des schèmes de pensée différents et intraduisibles l'un dans l'autre. Les procédés de traduction, précisément, instancient autant de stratégies historiquement développées puis théorisées par les traducteurs et traductologues visant à compenser cet écart en typologie cognitive et dialogique qui sépare l'anglais du français. Pour le traductologue, cette approche présente l'intérêt de proposer des fondements cognitifs explicitables et en nombre limité pour rendre compte de la diversité des démarches observées ; pour le linguiste cognitif, elle fait

apparaître les études traductologiques comme un puissant révélateur de ces écarts en typologie cognitive.

Bibliographie

- BOTTINEAU, D. (2001), « Son, sens et traduction : de l'insignifiance au réinvestissement grammaticalisé de *i* et *a* en anglais. Etude de quelques marqueurs appartenant au syntagme nominal (déterminants et suffixes) et conséquences traductologiques », BALLARD, M. (éd.), *Oralité et traduction*, Artois Presses Université, Arras, 34-77.
- BOTTINEAU, D. (2002, sous presse), « De la linguistique à la traductologie : remarques sur les suffixes *-y* et *-ous* et leurs traductions françaises », BALLARD, M. & ELKALADI, A., *Traductologie, linguistique et traduction*, Artois Presses Université, Arras, 73-82.
- CATFORD, J. C. ([1965] 2000), *A Linguistic Theory of Translation*, Oxford University Press, London.
- FIRTH, J. R. (1930), *Speech*, Ernest Benn, London.
- LEUVEN-ZWART, K. M. van (1989), "Translation and original^o: Similarities and dissimilarities, I", *Target*, 1.2, 151-81.
- VINAY, J.-P. & DARBELNET, J. ([1958] 1977), *Stylistique comparée du français et de l'anglais: méthode de traduction*, Didier, Paris.